

LELEVATEURDECOMPETENCES.COM

Devenez

COORDONNATEUR SÉCURITÉ PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS)

1 formation métier



PUBLIC CONCERNÉ

- Personne souhaitant exercer la fonction de coordonnateur SPS

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS

- Avoir une expérience professionnelle de 3 à 5 ans minimum en architecture, ingénierie, maîtrise d'œuvre, contrôle de travaux, ordonnancement, pilotage et conduite de travaux ou maîtrise de chantier
- Avoir des notions de base en prévention des risques professionnels dans diverses situations de travail
- Connaître le vocabulaire technique du bâtiment et du génie civil

OBJECTIFS

- Exercer la fonction de coordonnateur SPS correspondant au niveau et à la phase d'activité souhaités

VALIDATION DE LA FORMATION

- Si réussite à l'examen, délivrance de l'attestation de compétences

PROGRAMME

- Cadre législatif et réglementaire
- Exercice de la fonction de coordonnateur SPS
- Situations de risques résultant des choix architecturaux, techniques et organisationnels ainsi que des contraintes d'environnement
- Rôle et responsabilités du maître d'œuvre
- Transmission des informations
- Coordination de la mise en œuvre par la maîtrise d'œuvre et les entreprises des dispositions du plan général
- Propositions retenues concernant les interventions ultérieures sur l'ouvrage
- Organisation et conduite des inspections communes avec les entreprises
- Conduite de visite de chantier et enquête d'accident du travail
- Passage de l'examen de coordonnateur SPS

PROFIL DU FORMATEUR

- Formateur-expert assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises qualifié Apave et suivi selon notre processus qualité

de 13 à 23 jours

BA/C081 - BA/C082 - BA/C083

ÉLIGIBLE CPF

Le  Apave

- Réalisation par Apave de formations de coordonnateurs SPS depuis plus de 15 ans (1600 personnes formées)
- Formations participatives avec interactions entre stagiaires et formateurs autour de cas concrets
- Apave certifiée par Global Certification® pour les formations CSPS



N°OF/CSPS/005